



DÉLIBÉRATION N° 103/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

OBJET : RESSOURCES HUMAINES Modification du tableau des effectifs

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 novembre 2025.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCIILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Étaient représentés :

M. Julien PIEDPREMIER par M. Halim YALCIN.
M. Eric AGBESSI par Mme Murielle VILLEDIEU.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
M. Alexis VALLENT par Mme Laurence DUPONT.

Était absente : Mme Véronique CHARTIER.

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée,

1. Conformément à la liste d'aptitude établie en date du 1^{er} octobre 2025 par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme au titre des promotions internes au grade d'agent de maîtrise 2025, il convient de transformer 3 postes comme suit :

Postes à supprimer	Postes créés	Motif	Service	Nombre de postes transformés	Date d'effet
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Agent de maîtrise à temps complet	Promotion Interne	Services Techniques	2	01/01/2026
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Agent de maîtrise à temps complet	Promotion Interne	Education Enfance Jeunesse	1	01/01/2026

2. Pour satisfaire aux besoins du service Education Enfance Jeunesse, il convient de transformer 1 poste comme suit :

Postes à supprimer	Postes créés	Motif	Service	Nombre de postes transformés	Date d'effet
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Adjoint technique à temps complet	Remplacement d'un départ en retraite	Education Enfance Jeunesse	1	01/01/2026

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, M. Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, par 23 voix « pour » et 3 « abstentions » :

- APPROUVE les créations et suppressions de postes à la date du 1er janvier 2026 pour faire suite à la liste d'aptitude établie par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme au titre des promotions internes au grade d'agent de maîtrise selon le tableau ci-dessus,
- APPROUVE la création et suppression d'un poste à la date du 1er janvier 2026 pour satisfaire aux besoins du service Education Enfance Jeunesse selon le tableau ci-dessus.

Certifié exécutoire

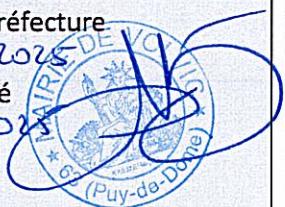
Reçu en sous-préfecture

le : 04.12.2025

Publié ou notifié

le : 04.12.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

